



医王会

Formation continue
ASSOCIATION SUISSE IOKAI SHIATSU



Approche des fascias dans la pratique du shiatsu

PUIDOUX

Samedi 25 février 2023

Limite d'inscription : 10 février 2023

ENSEIGNANTE	VERONIQUE TORRIANI Fasciathérapeute depuis une vingtaine d'années. Elle a entrepris sa formation de fasciathérapeute (Méthode Danis Bois) en France à partir de 1997. Elle travaille en cabinet privé à Neuchâtel et enseigne la gymnastique sensorielle, une pratique en mouvement née de la fasciathérapie.
LIEU	IOKAI DOJO Route du Verney 20 A 1070 Puidoux (Puidoux-gare)
HORAIRES	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30
DUREE	6 heures comptant pour la formation continue

« Approche des fascias dans la pratique du shiatsu »

FASCIA	Encore passablement méconnu mais actuellement objet de nombreuses recherches, le fascia est un tissu omniprésent dans le corps humain. Ce réseau complexe reliant le sommet du crâne aux orteils et allant de la superficie de la peau jusqu'à l'intérieur de la cellule a pour fonction essentielle d'assurer la continuité et la globalité du corps humain.
OBJECTIFS	Comprendre et intégrer l'anatomie des fascias et leurs rôles propres dans le corps humain. Apprendre quelques principes du toucher manuel en fasciathérapie, et les mettre en pratique. Développer des nouvelles perceptions dans la pratique de shiatsu.
CONTENU	Apport théorique Échange et interactivité Atelier pratique
PRIX DU COURS	CHF 200.- Les membres de l'Association Suisse Iokai Shiatsu bénéficient d'un rabais de 5%. Les membres de l'ASS/SGS, Association Suisse de Shiatsu bénéficient d'un rabais de 10% cumulable avec le rabais Iokai Les praticiens diplômés Iokai France bénéficient d'un rabais de 5%, non cumulable.
CONDITIONS D'INSCRIPTION	Les inscriptions seront prises en compte dès le paiement du cours. Les inscriptions parvenant au secrétariat après le 10 février 2023 seront majorées de CHF 50.- En cas de désistement avant le 10 février 2023, CHF 50.- de frais administratifs restant acquis au Iokai. En cas de désistement après le 10 février 2023, CHF 100.- de frais administratifs restant acquis au Iokai. En cas de désistement après le 15 février 2023, la totalité du prix du cours reste acquise au Iokai. En cas de maladie grave ou accident, le cours sera remboursé sur présentation d'un certificat médical, hormis CHF 50.- de frais administratifs restant acquis au Iokai. Les mesures Covid de la Confédération en vigueur au moment du cours seront appliquées et ne feront pas l'objet de remboursement si vous faites le choix de ne pas les suivre. Les mails des participants seront laissés visibles pour faciliter le covoiturage. Les participants s'engagent à n'utiliser ces mails que dans ce but.
RENSEIGNEMENTS	Secrétariat de l'Association Suisse IOKAI SHIATSU Tél. 024 441 51 58 - secretariat@iokai.ch
INSCRIPTIONS	Par le formulaire en ligne en parallèle
ACCES	iokai.ch/dojo